# l'inter/CO

Le bulletin de la Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine

Communauté de Communes des
PORTES de ROMILLY
sur Seine

N° 06
Septembre
2015

P. 3 à 9

## ZOOM SUR

*Les six communes de la CCPRS*

P. 10

**ECONOMIE**

*Un parc d'activités à la pointe*
**AÉROMIA**

P. 13

**LOISIRS**

*Nouveauté*
**CENTRE AQUATIQUE**

P. 20

**VIE PRATIQUE**

*Logement*
**OPAH**

# Sommaire


**ZOOM SUR** ..... P. 3
*les six communes de la CCPRS*
**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**

**DOSSIER** ..... P. 10
*un parc d'activités à la pointe*
**AÉROMIA**

**CULTURE / LOISIRS** .. P. 12
*multimédia*
**MEDIATHÈQUE**
*nouveauté*
**CENTRE AQUATIQUE**

**ENFANCE** ..... P. 14
*petite enfance*
**RIAM**
*séjour*
**CENTRE LES AMBERTS**

**FINANCES** ..... P. 16
*budget*
**ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**ENVIRONNEMENT** .... P. 18
*textile*
**TRI SÉLECTIF**
*déchets*
**PLATE-FORME ENVIRONNEMENTALE**

**VIE PRATIQUE** ..... P. 20
*logement*
**OPAH**
*commerce*
**ORAC**
*transports*
**A LA DEMANDE ET URBAIN**

**MÉMO** ..... P. 23



**Directeur de la publication :** Eric VUILLEMIN / **Président du comité de rédaction** : Serge GRÉGOIRE / **Membres du comité de rédaction :** Richard BEGON, Bernard BERTON, Marianne JOLY, Francois LO BRIGLIO Marie-Thérese LUCAS, Francis STEVENNE / **Création graphique** : Talky Walky / **Coordination graphique et rédaction:** service communication CCPRS / **Impression :** Le réveil de la Marne / **Dépôt Légal :** à parution.

ÉDITO

# UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EN PLEINE MUTATION

**Depuis le 22 avril 2014, j'ai l'immense honneur et plaisir de présider la Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine (CCPRS).**

A mes côtés, j'ai découvert une équipe compétente, motivée, et disponible que je tiens à féliciter et à remercier pour leur engagement et investissement de chaque instant !
En moins de deux ans, ce ne sont pas moins de 4 gros projets qui ont été lancés par notre Collectivité et non des moindres :
> les travaux de réhabilitation de la Médiathèque Intercommunale
> la construction du Centre Aquatique Jean MOULIN, dont la CCPRS est partenaire à hauteur de 1,5 M d'€
> la construction de 2 futurs bâtiments de près de 3700m² à vocation artisanale, industrielle ou commerciale, sur la Zone AEROMIA dédiés exclusivement au développement économique de notre bassin de vie ; bâtiments qui seront livrés fin 2015, début 2016, et d'un 3ème bâtiment de 3 000 m² sur cette même zone courant 2016 ;
> le transfert de deux compétences : la maison de la justice et du droit ainsi que le contrat de ville devenus compétences communautaires

D'ores et déjà, plusieurs entreprises se sont montré intéressées.
La première, NORDEX, société de maintenance en éoliennes, vient de signer un compromis pour occuper une cellule de 400 m² ; la seconde, la Société de géomètres GUICHARD-SORET pour occuper une cellule de 150 m². D'autres que je ne peux citer ce jour, ont déjà pré-loué leur futur emplacement. Tout est possible : location, location-vente ou acquisition.

Et pour celles et ceux qui souhaiteraient investir sur notre Territoire, d'autres terrains sont encore à votre disposition.

La CCPRS est là, présente, réactive et à votre entière disposition pour vous accueillir dans les meilleures conditions.

Vous pouvez compter sur nous, sur notre, sur mon total engagement !

Notre bassin de vie poursuit sa mutation, son développement et nous croyons en son potentiel !

Alors n'hésitez plus, et venez investir sur notre Communauté de Communes, sur nos 6 communes.

**Eric VUILLEMIN,**
*Président de la CCPRS*

# ZOOM SUR

*les six communes de la...*

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

## *Des portes de Romilly-sur-Seine*

**La Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine (CCPRS) créée en 2006, rassemble aujourd'hui six communes et près de 18 000 habitants. Le mandat des délégués à la communauté de communes étant lié à celui du conseil municipal, les membres de la CCPRS ont été renouvelés le 22 Avril 2014.**

### Une intercommunalité aux compétences définies

Après le transfert de compétences des communes à la Communauté de Communes, le président Eric VUILLEMIN et son bureau se sont organisés afin de mener des missions cohérentes avec les besoins de l'intercommunalité et des administrés.

Le premier vice-président Bertrand JOURNE est délégué à l'environnement et au parc animalier. La charge des finances, de l'administration générale et de la mutualisation des moyens incombe à Bernard BERTON. Michel LAMY est missionné aux transports, aux associations, aux syndicats intercommunaux, au monde agricole, au haut débit et à la rocade sud. La compétence de la culture est suivie par Richard BEGON. Marie-Thérèse LUCAS accompagne les structures de l'enfance telles que le Centre Géraudot et le Relais Intercommunal des Assistantes Maternelles. Serge GRÉGOIRE est mandaté pour l'amélioration de l'habitat, la communication et les transferts de compétences. Valérie NOBLET est préposée à l'observatoire local du foncier et de l'habitat, aux coeurs de ville et villages et aides aux commerces et à l'artisanat. Le développement économique et l'aménagement du territoire sont gérés par Jérôme BONNEFOI. Jacques BEAUJEAN, membre du bureau, est quant à lui, référent du contrat de ville, de la maison de la justice et du droit et des gens du voyage.

### Une intercommunalité aux projets ambitieux

A ce jour, les délégués de la Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine oeuvrent au développement économique du territoire en favorisant l'implantation d'entreprises avec l'aménagement du **parc Aéromia** ; en facilitant l'accès à la culture par la réhabilitation de la médiathèque en maintenant sa gratuité, en poursuivant le bon développement de la déchèterie, le tout avec un seul objectif : améliorer le service rendu à la population.

**SIX COMMUNES**

**18 000 HABITANTS**

Crancey
Gélannes
Maizières-la-Grande-Paroisse
Pars-les-Romilly
Romilly-sur-Seine
Saint-Hilaire-sous-Romilly

# CRANCEY

## *Une commune au coeur de la nature*

**Crancey compte aujourd'hui 800 habitants, les Cranceyonnes et les Cranceyons.**

### La culture céréalière au centre du territoire

D'une superficie de 881 hectares, les cultures céréalières occupent sa partie sud, alors que la vallée de la Seine, au nord, comprend des prairies naturelles et des peupleraies.

Sur la RD619 à 6,5 Km de Romilly-sur-Seine et à 12 Km de Nogent-sur-Seine, de nombreux habitants travaillent dans notre bassin de vie.

Le «sentier de la bassée à la haute plaine» au départ de la place de l'église vous fera découvrir la vallée de la Seine et la plaine céréalière au sud du village.

### Les commerces : une dynamique pour le centre ville

Des commerces sont présents dans le centre du village, la boulangerie pâtisserie réputée dans la région pour ses pâtisseries, le bar-tabac-presse (qui a été aidé par la CCPRS dans le cadre de son acquisition) et relais poste «la casa de pédro» qui vous propose aussi des pizzas et des poulets rôtis à emporter,

ainsi que «Les volets bleus» où les propriétaires vous accueillent dans des chambres d'hôtes agréablement décorées.

### Le conseil municipal en place

Le conseil municipal élu en mars 2014 est composé de 15 membres. Monsieur Bernard BERTON a été reconduit au poste de Maire, avec Elisabeth BAUDOUIN, Jean Pierre BAUDIN et Nicolas ANDRE comme adjoints.

### L'ECOLE MATERNELLE

L'école maternelle a été entièrement rénovée extérieurement avec un fonds de concours octroyé par la CCPRS d'un montant de 7 348 €.

# GÉLANNES

## *Une commune au cadre de vie paisible*

**Gélannes bénéficie depuis plusieurs années de l'image d'un village dynamique où les Gélannoises et les Gélannois aiment se rencontrer, grâce notamment à ses nombreuses associations qui contribuent à l'animation du village composé de 751 habitants.**

### Les randonnées pour découvrir le territoire

L'agréable finage de 1200 hectares a permis la création d'un circuit de randonnée au long duquel chacun pourra admirer le patrimoine culturel, faunistique et floristique du secteur.

### Les associations : un soutien à la vie locale

La municipalité est fière de pouvoir accueillir ses enfants de la maternelle au CM2 et de bénéficier d'une cantine et d'une garderie grâce à l'association « Les Chérubins ».

### Le conseil municipal en place

Le Maire Richard BEGON, ses adjoints Gérard BOILLOT et Nathalie SOUBRIARD et les 12 conseillers municipaux récemment élus participent à entretenir activement cette dynamique.

### L'EGLISE

Des travaux de voirie, d'entretien de bâtiments et de restauration de l'église ont été réalisés ces dernières années avec la contribution de la Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine pour un montant de 131 555 €.

# MAIZIÈRES-LA-GRANDE-PAROISSE

## Une commune en mouvement

**Agréable village situé entre la Seine et la RD 619, il s'étend sur plus de 4 km de long à 79,05 mètres d'altitude. Regroupant autrefois 3 hameaux: Maizières, Les Granges et Poussey, sa population est de 1562 habitants appelés les Maiziéronnes et les Maiziérons.**

### Les vestiges du passé marquent ce territoire

L'église Saint-Denis, dont la construction s'est faite en deux temps, est certainement l'une des plus anciennes du département de l'Aube, du moins sa première partie qui daterait du XIIème siècle (style roman). La deuxième partie date du XVIIème (style gothique). Cette église a donc l'originalité de posséder deux styles architecturaux différents.

### La multiplicité des structures : un atout pour les habitants

Les structures communales permettent de scolariser les enfants de la maternelle au primaire avec restauration scolaire et accueil de loisirs.
Le sport et l'ensemble associatif tiennent une place importante dans la vie de la commune grâce à la diversité proposée.

Le tissu économique local est dynamique grâce à ses activités industrielles, agricoles, artisanales, commerciales. Le pôle santé est constitué d'un groupe médical, d'une pharmacie et d'une psychothérapeute. Le Centre Médico-Pédagogique et Professionnel «le Verger Fleuri», est un établissement scolaire spécialisé pour la rééducation des enfants et jeunes en situation de handicap.

### L'ouverture de l'hôtel Akéna : une richesse pour la commune

Début juillet 2014, l'hôtel Akéna a ouvert ses portes sur la zone commerciale de Maizières-la-Grande-Paroisse. Cet hôtel, nouvelle génération, est composé de 52 chambres parfaitement équipées.

### Le conseil municipal en place

Le conseil municipal élu en mars 2014 est composé de 15 membres. Monsieur Michel LAMY a été reconduit au poste de Maire, avec Marie-Claire FLORET, Francis STEVENNE et Jean-Michel LATOUR comme adjoints.

### L'ECOLE PRIMAIRE

Maizières fait partie de la Communauté de Communes des Portes de Romilly. Les nombreuses compétences de cette collectivité favorisent son développement économique et la mise en place de projets structurants.

A l'intérieur de la cour de l'école deux fresques murales ont été réalisées par M. BAVOIL, artisan peintre décorateur à Maizières-la-Grande-Paroisse. L' une des oeuvres représente un petit théâtre de Guignol et l'autre un Ménestrel avec sa harpe.

# PARS-LES-ROMILLY

## *Une commune aux nouvelles aspirations*

**Troisième commune de la Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine avec ses 812 habitants : les Pariennes et les Pariens, le village s'est tourné vers l'avenir avec la création d'un nouveau lotissement.**

### Le nouveau lotissement : une impulsion pour la commune

À Pars-les-Romilly de nouvelles habitations émergent peu à peu. Ce nouveau quartier sera constitué à terme de 28 logements et contribue déjà ainsi à la vitalité du village.

Actuellement, 14 lots sont disponibles. Pour en savoir plus, contacter la Mairie au 03 25 24 85 15.

### Le blason : un symbole représentatif du territoire

À l'instar des autres communes de la CCPRS, le village s'est doté récemment d'un blason.

Les armoiries choisies ont pour signification
> La tête de bélier rappelle les nombreux élevages de moutons de race mérinos.
> L'épi de blé fait référence aux cultures et aux cultivateurs.
> Les couleurs sont celles de la champagne et la bande et les cotices rappellent le blason de la Champagne.

### Le conseil municipal en place

Le conseil municipal élu en mars 2014, composé de 15 membres, s'est donné pour Maire Monsieur Philippe BENOIT et pour adjoints Marianne JOLY, Serge GREGOIRE et Alain UNEAU.

### LE NOUVEAU LOTISSEMENT

Un nouveau lotissement est en phase de réalisation à Pars-les-Romilly. Les travaux de voirie ont été réalisés avec le fonds de concours de la Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine à hauteur de 117 143 €.

# ROMILLY-SUR-SEINE

## *Une ville à la campagne*

**Ville de 14 266 habitants, Romilly-sur-Seine est une commune à la périphérie de la grande couronne parisienne. Les Romillonnes et les Romillons, ont la chance d'avoir une qualité de vie de la campagne et les avantages de la ville en étant à proximité des capitales auboise et française.**

### Les entités industrielles sont ancrées sur le territoire

Ancienne ville industrielle, dans une région traditionnellement tournée vers l'agriculture, Romilly a su néanmoins préserver son identité dont le riche patrimoine architectural se fait écho. Au détour de chaque rue, les édifices de la ville vous parleront de la vie ouvrière du début du 20e siècle, celle du temps des bonnetiers. L'activité économique de la Ville a en effet longtemps reposé sur l'industrie textile et la métallurgie. Aujourd'hui, cette économie évolue grâce à la diversité de ses secteurs d'activités tout en préservant de belles entités industrielles, avec notamment des entreprises de renommée internationale comme le fabricant de bicyclettes Cycleurope, le Technicentre SNCF de Romilly-sur-Seine ou la Maroquinerie de Champagne renommée pour sa fabrication d'articles de luxe pour les maisons de haute couture ou encore Le Coq Sportif, une marque française légendaire, créée en 1882 à Romilly-sur-Seine, synonyme de qualité et d'innovation, qui retrouve sa place sur le marché romillon créant ainsi de nouveaux emplois.

### Les grands projets économiques : une source de vitalité pour la ville

Les entreprises artisanales irriguent l'économie locale en apportant toute leur vitalité dans la recherche de technologies innovantes et performantes. A cet égard, les 6 cellules des deux hôtels d'entreprises situés sur la zone Milford-Haven sont à ce jour toutes occupées. Enfin la pépinière d'entreprises qui a ouvert ses portes à l'automne 2011 enregistre actuellement un taux de remplissage global à hauteur de 98 %.

La Ville de Romilly-sur-Seine dispose également d'un pôle de santé très performant en matière d'équipements médicaux. Ainsi, après la réalisation d'une nouvelle maternité, d'un service des urgences neuf, sans oublier l'unité de soins palliatifs, le centre hospitalier est à présent équipé d'un des scanners les plus performants du département. Le regroupement avec la polyclinique a également permis la construction sur un même site, d'une clinique moderne dotée de nombreuses unités de soins. Une maison de santé pluridisciplinaire a également ouvert ses portes en novembre 2014, à l'emplacement de l'ancienne piscine municipale, rue Jean Moulin afin de développer l'offre médicale de Romilly-sur-Seine.

### Le conseil municipal en place

Le conseil municipal élu en mars 2014 a à sa tête Eric VUILLEMIN composé de 33 élus. Le Maire est entouré de 9 adjoints et 7 conseillers municipaux délégués.

#### LE PARC AÉROMIA

Sur le parc de l'aérodrome, situé sur 3 communes (Maizières-la-Grande-Paroisse, Pars-les-Romilly et Romilly-sur-Seine), les 200 hectares de foncier devenus disponibles, sont aujourd'hui bien remplis, avec plus de 45 000 m² de surfaces de vente, et de nombreuses activités économiques présentes comme la centrale solaire photovoltaïque, édifiée sur 22 hectares. A ce jour, plusieurs pôles commerciaux ont déjà été construits.

# SAINT-HILAIRE-SOUS-ROMILLY

## *Une commune aux projets ambitieux*

**Son église surplombant la vallée de la Seine, le plus petit village de la communauté de communes avec 380 habitants est un des plus grands par sa superficie (20,2 km2). Les Hilairoises et Hilairois ont donc de la place avec 19 habitants par km².**

### Des hameaux composent le territoire

Sa principale originalité est d'être composée de plusieurs hameaux : Pommereau avec la chapelle de St Antoine, Longueperte qui a la particularité d'être partagé par deux communes : Saint-Hilaire et Pont-sur-Seine, Minay avec sa fameuse ferme et Faverolles.

Après la restauration de la Mairie - Ecole, la commune a poursuivi son élan avec l'extension de la zone des Ruchelats.

### L'agrandissement de la zone artisanale: un épanouissement prometteur

Grâce au soutien de la Communauté de Communes à hauteur de 30 000€, la zone des Ruchelats a pu s'étendre. Ce secteur qui s'est agrandi accueille aujourd'hui 8 pavillons et une zone artisanale, où l'ancien comme les usines Tractel et Dorlia Décors côtoie le nouveau avec la boucherie-traiteur La Pontoise, l'entreprise Cloferm, le garage Auto Champenoise et plusieurs artisans des métiers du bâtiment.

Cette zone est donc la preuve que *« l'on peut être petit et avoir de grands projets ».*

### Le conseil municipal en place

Le conseil municipal élu en mars 2014 est composé de 11 membres.
Monsieur Bertrand JOURNÉ a été reconduit au poste de maire, avec Philippe VAJOU, Michèle MERESSE et François LO BRIGLIO comme adjoints.

### L'ECOLE PRIMAIRE

Saint-Hilaire, forte de ses singularités, est une commune dynamique. La restauration réussie de la Mairie - Ecole a été financée notamment par le fonds de concours de la Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine à hauteur de 30 000 €.

ECONOMIE

# DOSSIER

*Un parc d'activités à la pointe*

# AÉROMIA

## *Construction de deux bâtiments*

**La CCPRS a investi dans la construction de deux bâtiments sur le parc d'activités Aéromia, lançant ainsi la commercialisation de cette plateforme destinée au développement économique.**

### A l'origine d'Aéromia, la poursuite du développement économique

Inauguré le 7 février 2014, Aéromia est né de la contraction des mots « Aérodrome » et « Romilly ». Ce nom évoque l'air, l'espace, ainsi que l'histoire du lieu. Porté par la Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine (CCPRS), ce parc d'activités se veut multi-sectoriel et accueillera commerce, artisanat, service, tertiaire, industrie et logistique grâce à la viabilisation de très grandes parcelles.

L'aventure a débuté en 2007 avec le Parc de l'aérodrome où sont installés aujourd'hui un pôle automobile, un pôle d'équipement de la maison, un pôle matériaux, un restaurant, de l'artisanat, des services et un hôtel. Avec ce projet d'envergure, la CCPRS s'est donné les moyens de ses ambitions en mettant tout en œuvre pour favoriser l'implantation des activités comme l'installation de transformateurs électriques, l'aménagement de places de parking à la disposition des investisseurs, l'équipement de très haut débit, l'installation de boîtes d'attentes de réseaux sur toutes les parcelles.

## Une formule clé en main pour favoriser l'implantation des entreprises

En février, les travaux de la tranche ferme ont débuté. La livraison de ces deux premiers bâtiments permettra une installation clés en main sous forme de location ou de crédit-bail. Le grand bâtiment de 3 000 m², composé de 5 cellules (une de 1300 m², deux de 400 m² et deux de 450 m²) sera installé sur le barreau industriel où un deuxième bâtiment identique devrait sortir de terre à partir de septembre 2015.

La deuxième structure de la tranche ferme sera située le long de la RD 619 et comportera deux cellules de 200 m² et deux autres de 150 m², pour une superficie totale de 700 m². Les investisseurs pourront donc s'installer le plus rapidement possible sur notre territoire avec ces cellules clés en main de différents volumes.

## Nordex et la Société Guichard-Soret s'installent sur la zone Aéromia

Aujourd'hui parmi les nombreux promoteurs intéressés par ces espaces, les sociétés Nordex et Guichard-Soret se sont manifestées.

Le premier bail a d'ailleurs été signé le 3 octobre 2014 pour une cellule de 400 m² par l'entreprise Nordex, un des principaux constructeurs d'éoliennes au monde.
La société Guichard-Soret s'est également positionnée sur une cellule de 150 m² au sein du bâtiment de 700 m².

Avec cette belle zone industrielle, l'Intercommunalité mise sur les investisseurs et investit elle-même pour accueillir de nouveaux emplois.

### 1 ZONE CLÉS EN MAIN

> Viabilisée
> 37 hectares aménagés dont 28 hectares à vendre
> Circulations douces
> 5 transformateurs électriques 750 ou 1 000 KVA
> Toutes les contraintes administratives sont levées : loi sur l'eau, archéologie préventive, mesures environnementales compensatoires réalisées
> Prix au m² : de 15 à 45 €

## *Le coût des travaux*

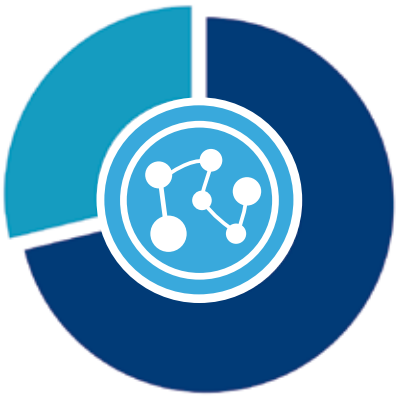

CULTURE ET LOISIRS

**Horaires**

mardi 13h30 à 18h30
mercredi 10h00 à 12h30
13h30 à 18h30
vendredi 13h30 à 18h30
samedi 10h00 à 12h30
13h30 à 18h00



# MEDIATHÈQUE

## *Un nouveau lieu de rencontre*

**Le 05 Juin 2015, l'équipe de la Médiathèque Intercommunale des Portes de Romilly-sur-Seine (MIR) a accueilli les élus et le public dans un espace plus harmonieux et plus confortable.**

### A l'origine de la rénovation, une hausse de la fréquentation

Lors de la création de la CCPRS en 2006, la bibliothèque municipale de Romilly-sur-Seine a été transférée à l'intercommunalité. Avec la gratuité pour tous les publics, quel que soit le lieu de résidence, instaurée en 2007, une forte augmentation du nombre d'inscrits a été constatée, passant de 1 081 lecteurs en 2007 à 4 590 aujourd'hui. La hausse de la fréquentation, le manque d'espace et la non-conformité pour les personnes à mobilité réduite ont motivé les élus dans leur volonté de développer la dynamique actuelle (animations, services, accueils, partenariat) dans les meilleures conditions. La nouvelle médiathèque bénéficie de 700 m² contre 420 par le passé. « *Cela va permettre d'améliorer le service au public* », souligne Richard BEGON, vice-président de la CCPRS en charge de la culture.

La médiathèque a été conçue comme un véritable lieu de vie avec des espaces conviviaux de rencontres. Au rez-de-chaussée, le secteur jeunesse est rassemblé, en offrant de l'espace aux collections. De l'autre côté se trouvent les fictions adultes. Il y a plus de confort avec un bel espace de lecture et un coin convivialité où est installée une machine à café. Des espaces plus larges entre les rayonnages permettent aux personnes à mobilité réduite de circuler plus facilement et un ascenseur est mis à leur disposition.

### A l'ère du numérique, une offre grandissante

A l'étage, place à la luminosité avec de grandes ouvertures côté nord. Les adolescents ont un espace dédié avec mise à disposition des mangas, bandes-dessinées et multimédia. Le développement de la culture numérique est également à l'ordre du jour. « *Nous allons progressivement dans une autre façon d'accéder aux nouvelles technologies via ce nouveau lieu. Le but est d'augmenter le nombre de postes et de donner accès sur place à des documents numériques en ligne comme les DVD, la presse, les outils d'autoformation, etc.* », indique Christine d'Arras d'Haudrecy, responsable du service. Les diverses animations déjà mises en place par la médiathèque continuent et de nouvelles devraient se développer.

Plusieurs bureaux ont été créés à l'étage afin d'accueillir le personnel de la médiathèque qui peut ainsi travailler dans des conditions idéales. Côté extérieur, l'aspect post-industriel du bâtiment a été maintenu tout en intégrant un bardage en bois gris et du béton planches qui s'harmonisera avec la briquette d'origine.

Aux commandes de ce chantier, l'architecte Emmanuel Camus et le maître d'ouvrage la Siaba. La majorité des entreprises qui ont participé aux travaux sont auboises. Le montant total du projet s'élève à 1 356 236 € HT, incluant les travaux de réhabilitation et de mise aux normes ainsi que les prestations intellectuelles. Le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) qui a été sollicité côté subventions, la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) à hauteur de 200 000 € et la Région, via le Pays de Seine en Plaine Champenoise, a participé à hauteur de 121 360 € (soit 10 % du budget HT). Un beau projet que vous pouvez découvrir dès à présent.

### *Fréquentation de la MIR cet été*

14 185 visiteurs
8,3 % de plus qu'en 2014

# LES 3 VAGUES CENTRE AQUATIQUE

## *Un projet coopératif*

**Situé sur la colline des Hauts-Buissons, le Centre Aquatique Jean Moulin a ouvert ses portes le vendredi 10 Juillet 2015. Il est la preuve de l'aboutissement d'un projet coopératif grâce à la ténacité du maire de Romilly-sur-Seine.**

### A l'origine du projet, un besoin intercommunal

Suite à la fermeture de la piscine rue Jean Moulin en 2008 pour des questions de sécurité, et après de nombreuses réunions et plusieurs mois de concertations avec des collectivités auboises et marnaises, trois Communautés de Communes ont souhaité s'associer à ce projet : la Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine (CCPRS), la Communauté de Communes de l'Orvin et de l'Ardusson (CCOA) et la Communauté de Communes du Pays d'Anglure (CCPA).

### Depuis la pose de la première pierre le 15 novembre 2013, le futur centre aquatique a pris forme peu à peu

Le projet se compose d'un bassin sportif de 25 mètres de six lignes d'eau, d'une superficie totale de 375 m². Les plus petits peuvent bénéficier d'un bassin «petite enfance » de 30 m² et d'un bassin complémentaire d'initiation à la natation et d'équipements de loisirs de 130 m². Un espace O'Calme de 90 m² avec sauna, hammam et douches détentes permet de se relaxer. Le centre aquatique est également agrémenté par tous les équipements nécessaires (locaux administratifs, vestiaires,..) le tout sur une surface utile de 2 400 m².

### Un investissement mutualisé entre les communautés de communes

La CCPRS participe ainsi à l'investissement de ce projet de 7,6 Millions d'euros TTC à hauteur d'1,5 Million d'euros, grâce à la vente des terrains sur l'aérodrome, et chaque année elle apportera à la commune romillonne, pour le fonctionnement de ce complexe, un fonds de concours de 150 000 € grâce aux loyers perçus par la Centrale Solaire construite sur l'aérodrome en 2011. La CCOA participe à la construction du centre aquatique à hauteur de 300 000 € et apportera 27 000 € annuellement à la Ville de Romilly-sur-Seine pour participer au bon fonctionnement de cet établissement. Quant à la CCPA, elle a investi 200 000 € et apportera 20 000 € par an en fonctionnement.
Parallèlement à cela, le Conseil Départemental de l'Aube a versé une subvention d'1 Million d'euros. La région Champagne-Ardenne et par son intermédiaire le Pays de Seine en Plaine Champenoise, finance le projet à hauteur de 883 775 €.
Enfin, l'Etat via le Centre National pour le Développement du Sport (CNDS) nous a accompagné à hauteur d'une enveloppe de 500 000 €, eu égard au projet prioritaire que constitue le centre aquatique sur l'ouest du département. Sans oublier la Réserve Parlementaire du Député de l'époque François BAROIN, à hauteur de 100 000€. La récupération de la TVA s'élève à la somme d'environ 1,2 million d'euros.

### *Fréquentation du centre du 10 juillet au 10 août*

1 mois
=
10 000 usagers

**RIAM**
10 Mail Pablo Picasso
10100 Romilly-sur-Seine
03 25 24 04 08

ENFANCE

# RIAM
## *10 ans déjà !*

**Aujourd'hui le nombre d'assistants maternels sur le territoire de la communauté de communes est de 129.**

### A l'origine, un besoin des familles

Né de la préoccupation de répondre aux besoins des familles le Relais des Assistantes Maternelles (RAM) est créé en 2004, porté par la réflexion d'un groupe de travail composé de la Municipalité de Romilly, de la circonscription DIDAMS, des services de PMI et de la CAF. Dès sa création le RAM s'est installé au Centre Picasso, des locaux idéalement situés et adaptés à l'accueil des tout-petits.
En 2006, la compétence du Relais Assistante Maternelle est transférée à la Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine, il devient alors le Relais Intercommunal des Assistantes Maternelles (RIAM).
Cofinancé par la Caisse d'Allocations Familiales, le relais est un service gratuit pour les familles et les professionnels de l'accueil individuel.

### Les assistantes maternelles et les enfants accueillis ont la possibilité de se rencontrer au RIAM.

Au sein du relais, l'enfant peut jouer et participer à des ateliers d'éveil, il est accompagné par l'adulte qui en a la responsabilité. Cet espace d'accueil du tout petit favorise l'épanouissement de l'enfant. Entouré, l'enfant réalise des activités en groupe, le familiarisant ainsi aux autres enfants de son âge.

Le RIAM est également un lieu de rencontre et d'accompagnement des assistants maternels du territoire de la communauté de communes, dans leur rôle. Les lundis matins des ateliers sont proposés dans l'une des communes de la CCPRS. Les assistants maternels résidents à Crancey, Gélannes, Maizières-la-Grande-Paroisse, Pars-les-Romilly et Saint Hilaire-sous-Romilly, ont la possibilité de participer à des ateliers au sein même de leur commune. Les animations se déroulent en fonction des envies des participants et des thématiques actuelles (Pâques, fête des mères...). Les mardis, jeudis, vendredis des ateliers sont organisés au sein du RIAM. Le relais est un lieu d'échange qui permet aux assistants maternels de rompre avec l'isolement professionnel, en leur apportant un soutien dans l'exercice de leur fonction.

Les parents des enfants de moins de 6 ans peuvent également se rendre au RIAM. Ils trouveront des informations sur les différents modes de garde, sur la relation contractuelle avec les assistantes maternelles et sur les prestations sociales dont celles de la CAF.
Le RIAM est un véritable lieu de rencontre entre enfants, assistants maternels et parents.

### Le RIAM est un lieu de vie et d'éveil proposant de nombreuses rencontres

A titre d'exemple, ces deux dernières années, le RIAM en collaboration avec le Centre d'Eveil et le Multi Accueil, organise au mois de décembre « la semaine de la petite enfance ». Durant ces semaines des spectacles, animations et ateliers sont proposés. En décembre 2014, durant cette semaine festive les 10 ans du RIAM ont été fêtés.

**Contact**

Communauté de Communes
des Portes-de-Romilly-sur-Seine
03 25 39 46 57



# CENTRE LES AMBERTS

## *Un beau succès*

**Situé à Géraudot dans l'Aube, en face du Lac de la Forêt d'Orient et au cœur du Parc Naturel Régional, le centre d'hébergement « Les Amberts » bénéficie d'un environnement exceptionnel pour la découverte de multiples activités.**

**Cette année encore, la Communauté de Communes a organisé 4 séjours à thème.**

Du 13 au 18 juillet,le Centre les Amberts a accueilli 26 enfants âgés de 6 à 8 ans, la thématique du séjour était « Le cirque en furie ». Du 20 au 25 juillet, 46 enfants âgés de 9 à 11 ans, ont cherché à découvrir le « Mystère des Amberts ». Du 27 juillet au 1er août, 41 adolescents âgés de 12 à 14 ans se sont rencontrés autour du thème « Amberts qué moi ! » Le dernier séjour qui s'est déroulé du 3 au 8 août, a amené, les jeunes âgés de 9 à 14 ans, à voyager « sous les tropiques ».

**Les enfants sont encadrés par un Directeur et des animateurs diplômés.**

Durant le séjour, les enfants et adolescents participent à différentes activités. Des ateliers manuels (sculpture, fabrication de bougies) sont organisés suscitant l'imagination et la créativité des enfants. Pour les plus sportifs, des sorties canoë, catamaran et baignade sont proposés durant chaque séjour. Au cœur de la nature, les jeunes s'adonnent au tir à l'arc et à l'accrobranche. Pour les aventuriers les grands jeux mystères les éveillent à la résolution d'énigme. Une journée à Nigloland clôture le séjour.

Chaque jour, par internet, les parents découvrent les journées bien remplies de leur enfant, avec photographies et commentaires.

### *Fréquentation du Centre Les Amberts*

4 séjours
=
153 enfants

# ADMINISTRATION GÉNÉRALE

## 2013 et 2014

**Retour sur le bilan financier de la Communauté de Communes des Portes de Romilly de Romilly-sur-Seine : des excédents 2013 aux investissements 2014.**

**Avant de parler du budget 2014, il vous est proposé le bilan financier de notre Communauté de Communes depuis sa création en 2006 et les Comptes Administratifs 2013 et 2014.**

Depuis 2006, c'est 13 092 874 € qui ont été investis par la Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine dont 9 226 915 € dans le développement économique avec l'aménagement des tranches I et II sur l'ex aérodrome.

*Investissements par an en millions d'euros*

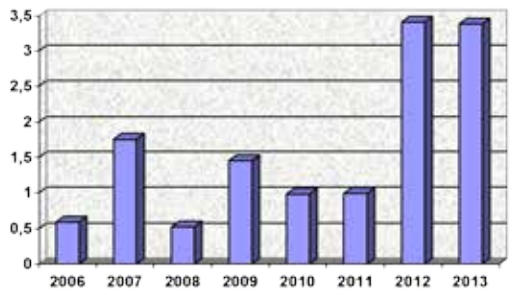


### Les fonds de concours distribués par la CCPRS

En 2009, la CCPRS a mis en place les fonds de concours pour aider financièrement les quatre communes qui ne perçoivent pas de taxes directes en provenance du parc de l'aérodrome à savoir Crancey, Gélannes, Pars-les-Romilly, Saint-Hilaire-sous-Romilly. Sur cette période, 463 348 € ont été versés par la CCPRS pour accompagner ces communes dans le financement de leurs différents travaux : (réfection de voiries - rénovation de bâtiments, mairie, salle des fêtes, école, église - assainissement - création de zones d'activités ou de lotissements - aire de jeux).

| | |
|---|---|
| Crancey | 133 635 € |
| Gélannes | 131 555 € |
| Pars-les-Romilly | 117 143 € |
| St-Hilaire-sous-Romilly | 81 015 € |
| Total | 463 348 € |

## Un budget géré avec précision

L'endettement est limité à hauteur de 1 500 000 € de restant dû à fin 2013.
Les excédents du compte administratif à fin 2013 sont de 2 459 324 € tous budgets confondus.
Cette très bonne santé financière de notre Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine est le résultat d'une politique de maîtrise des dépenses de fonctionnement, y compris les dépenses de personnel. L'accent a été mis principalement sur le développement économique pour relancer notre territoire après plus de 30 années de récession. Les premiers résultats sont là, car malgré la baisse des taux d'imposition en 2013, les recettes fiscales sont stables.

**Ces excédents de 2013 ont permis de construire un budget 2014 ambitieux de 8 437 272€ d'opérations réelles tous budgets confondus.**

| | Opérations réelles hors flux croisés | |
|---|---|---|
| | Dépenses | Recettes |
| Fonctionnement | 3 933 635 € | 4 353 175 € |
| Investissement | 4 503 637 € | 4 084 097 € |
| Total | 8 437 272 € | 8 437 272 € |

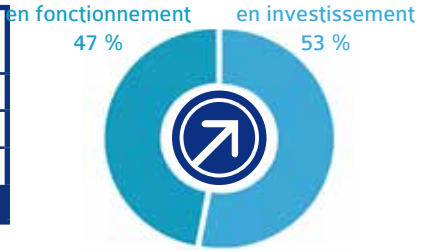


| | Opérations réelles hors flux croisés | |
|---|---|---|
| | Dépenses | Recettes |
| Budget Principal | 6 881 752 € | 7 703 212 € |
| Tranche 2 | 855 510 € | 578 010 € |
| Bâtiments économiques | 700 010 € | 156 050 € |
| Total | 8 437 272 € | 8 437 272 € |

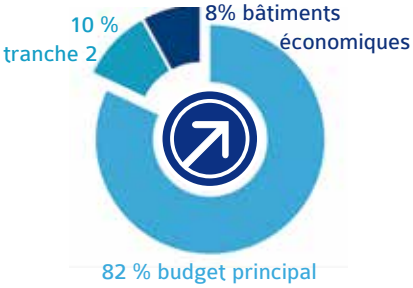


| Recette | 2013 | 2014 |
|---|---|---|
| 013 Atténuations de charges | 3 300 € | 25 700 € |
| 70 Produits des serv., du domaines et ventes... | 298 200 € | 353 800 € |
| 73 Impôts et taxes | 2 838 537 € | 3 072 460 € |
| 74 Dotations et participations | 534 443 € | 712 215 € |
| 75 Autres produits de gestion courante | 133 500 € | 134 680 € |
| Total des recettes de gestion courante | 3 807 980 € | 4 298 855 € |
| 76 Produits financiers | 5 000 € | |
| 77 Produits exceptionnels | | 54 300 € |
| Total des recettes réelles de fonctionnement | 3 812 980 € | 4 353 155 € |

### Budget principal de fonctionnement : 4 353 155€

Les recettes de fonctionnement attendues s'élèvent à 4 353 155€, soit une augmentation de 14,17% par rapport à 2013.

Les dépenses de fonctionnement attendues s'élèvent à 3 890 615€, soit une augmentation de 12,71% par rapport à 2013.

| Recette | 2013 | 2014 |
|---|---|---|
| 011 Charges à caractère général | 1 879 673,00 € | 2 189 505,00 € |
| 012 Charges de personnel | 1 271 950,00 € | 1 365 450,00 € |
| 014 Atténuations de produits | 34 649,00 € | 68 942,00 € |
| 65 Autres charges de gestion courante | 256 800,00 € | 262 730,00 € |
| 022 Dépenses imprévues | | 688,00 € |
| Total des dépenses de gestion courante | 3 443 072,00 € | 3 887 315,00 € |
| 66 Charges financières | 1 900,00 € | 1 300,00 € |
| 67 Charges exceptionnelles | 7 000,00 € | 2 000,00 € |
| Total des dépenses réelles de fonctionnement | 3 451 972,00 € | 3 890 615,00 € |
| Auto financement | | 462 540 € |

**Budget principal d'investissement : 3 812 597€** Les dépenses d'investissement s'élèvent à 3 812 597 €. Elles sont multipliées par plus de 3 par rapport à 2013.

| Recette | 2013 | 2014 |
|---|---|---|
| 20 Immobilisations incorporelles (sf 204) | 52 400,00 € | 99 500,00 € |
| 204 Subventions d'équipement versées | 566 000,00 € | 1 582 000,00 € |
| 21 Immobilisations corporelles | 57 410,00 € | 313 810,00 € |
| 23 Immobilisations en cours | 417 700,00 € | 977 590,00 € |
| Total des dépenses d'équipement | 1 093 510,00 € | 2 972 900,00 € |
| 16 Emprunts et dettes assimilées | 19 000,00 € | 20 000,00 € |
| 27 Autres immobilisations financières | | 819 460,00 € |
| 020 Dépenses imprévues | 498,00 € | 237,00 € |
| Total des dépenses financières | 19 498,00 € | 839 697,00 € |
| Total des dépenses réelles d'investissement | 1 113 008,00 € | 3 812 597,00 € |

Les principaux postes de dépenses sont la Médiathèque pour 685 200 € en 2014 et la plateforme Environnement pour 290 000 € en 2014.

Les subventions d'équipement (chapitre 204) soit 1 582 000 € dont
> 750 000 € , fonds de concours pour la piscine de Romilly-sur-Seine
> 410 000 € , OPAH 1 et OPAH 2
> 130 000 €, fonds de concours aux communes rurales
> 100 000 €, Rocade Sud
> 100 000 €, Electrification Ligne 4 de Paris Bâle,
> 72 000 €, SMA Troyes Barberey

Le remboursement du capital de la dette (chapitre 16) soit 20 000 €

Les avances aux budgets annexes (chapitre 27) soit 819 460 €
> budget Bâtiments Economiques 543 960 €
> budget Tranche II de l'aérodrome 275 500 €

ENVIRONNEMENT



# TRI SÉLECTIF

## *Du textile*

**Faites un geste écologique et solidaire en triant vos armoires, 700 000 tonnes de textiles sont jetées chaque année en France.**

### Vos dons mode d'emploi

> Utiliser des sacs de 50 litres maximum (afin qu'ils puissent entrer dans les conteneurs).
> Veiller toujours à bien fermer ces sacs (pour qu'ils ne se salissent pas, ne pas déposer les vêtements en vrac ou dans des cartons).
> Donner des vêtements propres et secs. Les vêtements souillés (peinture, graisse...), mouillés et moisis ne sont pas recyclables.
> Les vêtements en mauvais état (déchirés, ternis, usés) sont acceptés
> Attacher les chaussures par paires.
> Si possible, séparer le textile des chaussures et de la maroquinerie.
> **Si le conteneur est plein, ne pas déposer les sacs par terre** car ils risquent d'être volés ou abîmés. Appeler au numéro indiqué sur la borne.

### *Quantité de textile collecté par la CCPRS*

92 tonnes en 2014

+

33 bornes textiles linges chaussures

* Ding Fring : 73 boutiques qui proposent des vetêments de seconde-main. Des friperies solidaires et écologiques.

### Que deviennent vos dons ?

> Les textiles utilisables en l'état sont revendus à bas prix ou destinés à l'export.
> Les textiles qui ne peuvent plus être portés sont recyclés dans le cadre de la production de chiffons d'essuyage pour l'industrie.
> Pour la fabrication de matières à partir desquelles est notamment fabriqué l'isolant Métisse®.
> Selon les matières, ils sont déstructurés par effilochage ou défibrage, broyés, découpés ou effilochés pour retourner à l'état de fibres ou de matières pour fabriquer de nouveaux produits :

- Les fibres pures ou en mélange de type maille peuvent retourner en filature pour créer du fil pour de nouveaux vêtements.
- Les textiles tissés en mélange peuvent être effilochés et traités : une fois pressés, ils deviennent des feutres ou servent au rembourrage des coussins ou canapés

> Les mousses synthétiques des chaussures de sport sont broyées pour être incorporées dans les sols
> La matière non valorisée représente 3 % des volumes collectés, dont la majeure partie sera utilisée en valorisation énergétique.

*Bien d'autres solutions restent à découvrir !*

**Horaires**
Lundi, mercredi, vendredi
9h00 à 12h00 et 14h30 à 18h00
Mardi, jeudi : 14h30 à 18h00
Samedi : 9h00 à18h00
Dimanche
9h00 à 12h00

# PLATE-FORME ENVIRONNEMENT

## *Orientations futures*

**La déchèterie ainsi que le service collecte, localisés sur la ville de Romilly-sur-Seine, rue Milford Haven, desservent l'ensemble de la population de la CC des Portes de Romilly-sur-Seine soit environ 18 000 habitants.**

### Actuellement, le site est fonctionnel et pourrait être optimisé

Le site, datant de 2005, est devenu exigu et peu adapté pour accueillir dans les meilleures conditions l'ensemble des usagers, permettre la mise en place de nouvelles filières de valorisations et optimiser les coûts de fonctionnement de l'installation.

La CCPRS réalise :
> En régie : la collecte des ordures ménagères (5200 tonnes/an) et des emballages ménagers recyclables (500 tonnes/an). Grâce au tri sélectif la CCPRS a été récompensée deux fois de suite par le Syndicat Départemental d'Elimination des Déchets de l'Aube (SDEDA).
> Par prestations privées : la collecte du verre (614 tonnes/an), du papier (404 tonnes/an) et le textile (92 tonnes/an).

### Une collecte des déchets importante qui s'explique par un tonnage conséquent de gravats et déchets verts

En 2014, 5846 tonnes de déchets ont été apportées à la déchèterie, soit un ratio de 328 kg/hab/an. La moyenne nationale (donnée ADEME) est de 195 kg/hab/an. La part des déchets collectés en déchèterie est élevée par rapport à la moyenne nationale.

Les gravats et déchets verts sont les flux dont les tonnages ont le plus augmenté ces dernières années (1943 tonnes de gravats et 1697 tonnes de déchets verts en 2014) et ce sont eux qui demandent le plus d'enlèvements de bennes. En 2013, la CCPRS a acquis un compacteur de bennes. Avec ce dispositif, le nombre de rotations a diminué de 40% entre 2012 et 2013, alors que les tonnages n'ont diminué que de 2%. En 2015 avec le nouveau règlement on constate une baisse significative de ces flux.

### La CCPRS étudie la faisabilité d'extension et d'optimisation de la plateforme environnement afin notamment de répondre aux objectifs suivants :

> Mise aux normes de la déchèterie
> Amélioration des conditions d'accueil sur le site (zone de circulation, signalétique et éclairage), création d'une entrée et d'une sortie distinctes
> Mise en place de nouvelles filières de valorisation (zone de réemploi)

*Quantité de l'ensemble des déchets géré par la CCPRS*

12 676 tonnes
=
711 kg/hab/an

> Sécurisation de l'accès au site (mise en place d'une zone d'insertion et d'une zone d'attente)

### Pour l'optimisation de la déchèterie plusieurs pistes sont à l'étude

> Agrandissement de l'espace dédié aux usagés pour le dépôt des déchets
> Augmentation du nombre de bennes à quai et mise en place d'un compacteur
> Mise en place d'une plateforme de gestion des gravats et d'une plateforme déchets verts
> Amélioration du conditionnement des déchets dangereux et couverture des déchets à huile
> Promotion du compostage domestique
> Mise en place de partenariats avec les entreprises et agriculteurs pour la reprise des gravats et déchets verts

### L'optimisation de la régie collecte porte davantage sur l'amélioration des conditions de travail. En mettant en place :

> Un bâtiment administratif pour l'accueil des agents
> Un local pour le stockage d'outils et de bacs
> Une station de lavage des camions
> Une zone de stockage pour les bornes d'apport volontaire et de bennes tampon
> Un parking pour le stationnement des véhicules du personnel.
> Un hangar pour les bennes.

**Pratique**
Permanence du Comité Départemental d'Habitat et d'Urbanisme (CDHU), le quatrième mercredi de chaque mois, de 9h00 à 12h00, à l'hôtel communautaire.
Tél : **03 25 73 39 10**

VIE PRATIQUE

# OPAH

## *Une amélioration de l'habitat soutenue*

**Initiée en 2011, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) se poursuit jusqu'en 2016.**

### L'OPAH accorde des subventions pour les travaux d'amélioration de l'habitat

Cette opération, menée sur l'ensemble des communes de la communauté des communes, offre la possibilité aux propriétaires d'améliorer leur habitat avec une subvention accordée en fonction de critères définis. L'objectif étant d'améliorer les conditions de vie et de logement en allouant une participation financière à l'aménagement, pour les personnes en perte d'autonomie ou handicapées, pour l'amélioration de la performance énergétique, afin de donner à tous un habitat décent. Les aides octroyées aux bénéficiaires leur permettent ainsi de réhabiliter des logements afin qu'ils soient adaptés aux besoins des résidents.

### La CCPRS accompagne les propriétaires dans leur démarche

Pour aider les propriétaires dans leur démarche, la CCPRS a mis en place des permanences mensuelles au sein de ses locaux. Une assistance administrative, un appui technique et un conseil sur les conditions d'attribution de l'aide sont proposés.

### Les renseignements au plus proche de chez vous

Riche de son succès, l'OPAH a été reconduite jusqu'en 2016. Des référents à l'habitat ont été nommés dans chaque commune de la CCPRS afin qu'il soit l'intermédiaire entre les habitants intéressés par le dispositif et le Comité Départemental de l'Habitat et de l'Urbanisme (CDHU).

> Crancey : Elisabeth BAUDOUIN
> Gélannes : Gérard BOILLOD
> Maizières-la-Grande-Paroisse : Valérie NOBLET et Nadine JOLY
> Pars-les-Romilly : Alain UNEAU et Jocelyne PROTAT
> Romilly-sur-Seine : Martine JUTAND-MORIN
> Saint-Hilaire-sous-Romilly :Jérôme DAUBARD et Salvatore IGNOTI-PARENTI

*N'hésitez pas à y participer !*

149 logements
3,3 millions d'euros

# ORAC

## Une aide aux entreprises

**L'Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce (ORAC) qui a débuté en Septembre 2014, est sur le point de se terminer. Cette dernière a rencontré un vif succès auprès des artisans et des commerçants du Pays de Seine en Pleine Champenoise, qui ont souhaité dynamiser leurs activités.**

### Les actions individuelles : une solution à la réalisation de son projet

Les solutions financières proposées par l'ORAC ont permis aux entreprises d'investir plus facilement dans leur structure, en achetant une nouvelle machine, en réaménageant ou en sécurisant leur point de vente, ou encore en réalisant des travaux d'extension ou de remise aux normes. Il a été possible de bénéficier d'une subvention de 20% du montant HT de l'investissement.

L'animateur de l'ORAC, Grégory MILLOT, est chargé d'étudier l'éligibilité des projets. Il assure ensuite le montage du dossier, qui est présenté lors d'un comité de pilotage. Ce comité réunit les différents partenaires et financeurs de l'opération (Etat, Conseil régional de Champagne-Ardenne, chambres consulaires auboises, Pays), décideurs de l'attribution ou non d'une subvention. Une enveloppe de 145 000 € a été attribuée pour cette nouvelle opération débutée en septembre dernier et 95% du montant a déjà permis d'aider 22 entreprises.

55 % des dossiers subventionnés attribués aux artisans et commerçants de la CCPRS

### Les actions collectives : un moyen d'être connu du territoire

A ce jour, plusieurs actions collectives ont été mises en oeuvre. Les commerçants peuvent bénéficier d'un diagnostic à l'aménagement du point de vente. Ceux qui le souhaitaient, figurent sur un chéquier promotionnel mettant en valeur les produits et l'activité de l'entreprise, 30 commerces du Pays de Seine en Pleine Champenoise sont répertoriés.

Une enveloppe a également été affectée par le Pays, l'Etat et le Conseil régional de Champagne-Ardenne au soutien de l'Union Commerciale. Parmi ce financement , 2 020€ ont été investis dans la réalisation d'un site Internet. Ce support de communication mentionnera les informations pratiques et promotionnelles de chaque adhérent. Il permettra de toucher un plus grand nombre de clients potentiels.

*30 commerçants sur le chéquier*

### Les informations utiles

Aujourd'hui des dossiers sont encore en cours d'instruction. L'opération touche à sa fin mais l'animateur de l'ORAC reste à votre disposition pour tout renseignement.

**Renseignements**
Grégory MILLOT
Animateur ORAC
Pays de Seine
en Plaine Champenoise
9, place des Martyrs pour la Libération
10100 Romilly-sur-Seine
06 80 94 14 16
orac.aspcd@orange.fr
Fax: 03 25 39 88 03

VIE PRATIQUE



# A LA DEMANDE ET URBAIN

## *Un déplacement facilité*

**Le Conseil Communautaire a décidé de prendre la Compétence Transports afin de résoudre le besoin en mobilité, sur tout le territoire de la Communauté de Communes des Portes de Romilly sur Seine (CCPRS)**

### Deux nouvelles lignes de transports vont être mises en place au sein de la CCPRS

Les lignes de l'ancien Transport Urbain Romillon (TUR) seront quelque peu modifiées et seront surtout agrandies pour assurer un service sur les Communes de Pars-les-Romilly et Maizières-la Grande-Paroisse. Chaque jour de la semaine, une fois le matin, une fois l'après midi, une navette desservira 31 points d'arrêt (excepté le samedi et le dimanche).

Un Transport À la Demande (TAD) sera mis en place, sur les communes de Crancey, Gélannes et Saint-Hilaire. Comme son nom l'indique, chaque habitant de ces villages pourra à tout moment de la semaine (sauf le samedi et le dimanche) appeler une plateforme de réservation afin de demander un transport de son domicile vers une destination demandée sur tout le territoire de la CCPRS.

Le tarif sera unique et modique pour tous les usagers de la ligne ou du TAD.

### Dans les mois prochains...

Un nouveau nom sera donné à ce service intercommunal.
Au jour où nous écrivons cet article, les appels d'offres pour désigner le ou les transporteurs ne sont pas encore terminés. Nous communiquerons très prochainement sur ce nouveau service tant attendu par la population.

Savez-vous où se trouve cette fresque ?

## L'instant PHOTO

**N'hésitez pas à nous faire parvenir vos clichés pris sur la communauté de communes : nous les publierons dans l'instant photo.**

Ci-dessus : l'école primaire de Maizières-la-Grande-Paroisse

# Mémo

### CRANCEY

*Mairie ouverte du lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h, le mercredi de 8h30 à 12h, le vendredi de 9h à 12h30 et de 15h à 19h*

**TÉL. : 03 25 24 81 20**
**communedecrancey@wanadoo.fr**

### GÉLANNES

*Mairie ouverte du lundi au vendredi de 8h15 à 11h30 et de 13h15 à 18h30 (Fermeture le mercredi et le vendredi après-midi)*

**TÉL. : 03 25 24 81 23**
**mairie.gelannes@wanadoo.fr**

### MAIZIÈRES-LA-GRANDE-PAROISSE

*Mairie ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30*

**TÉL. : 03 25 24 83 07**
**mairie@maizieres1gp.jvsbox.fr**

### PARS-LES-ROMILLY

*Mairie ouverte le lundi de 14h à 17h, le mardi et jeudi de 9h à 12h et 13h à 17h, le mercredi de 13h à 17h, le vendredi de 13h à 17h30.*

**TÉL. : 03 25 24 85 15**
**ville.parslesromilly@wanadoo.fr**

### ROMILLY-SUR-SEINE

*Mairie ouverte du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h, le vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h et le samedi de 9h à 12h (État civil uniquement)*

**TÉL. : 03 25 39 43 80 / FAX : 03 25 39 43 81**
**infos@ville-romilly-sur-seine.fr**

### SAINT-HILAIRE-SOUS-ROMILLY

*Mairie ouverte le mardi et le jeudi de 9h à 15h et le samedi de 9h à 12h*

**TÉL. : 03 25 24 83 06**
**maire.saint.hilaire@wanadoo.fr**

### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

*9 bis Place des Martyrs à Romilly Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h*

**TÉL. : 03 25 39 53 56**
**cc.portesderomilly@ccprs.fr**

# Aéromia

PARC D'ACTIVITÉS

de la Communauté de Communes
des Portes de Romilly-sur-Seine

**15 à 45 € le m²**

C'EST ICI

*Donnez de l'espace à votre entreprise !*

Communauté de Communes des
PORTES de ROMILLY
sur Seine

## ZONE CLÉS EN MAIN

*28 hectares disponibles*

**03 25 25 29 76**

commercialisation@ccprs.fr